

- 4 DEC. 2018  
2061  
Service EBP

DREAL GRAND-EST  
Service Eau Biodiversité Paysage  
14 Rue du Bataillon de Marche n°24  
6700 STRASBOURG

Fait à la Rivière de Corps, le 29 novembre 2018

Objet : Demande de dérogation de capture (2019-2021) dans l'objectif de réaliser un diagnostic écologique complet et rétablir les fonctionnalités d'un marais

BP → RS

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le document cerfa pour une demande de dérogation de capture d'espèces protégées pour la période 2019-2021.

Le marais de la Noue aux Filles, situé sur la commune de Pars-lès-Romilly, s'est aujourd'hui considérablement refermé. De nombreux rejets ligneux sont présents affectant les fonctionnalités hydro-écologiques de cet écosystème fragile. Inclus dans une ZNIEFF de type I « MARAIS ET BOIS DE LA VALLEE DU PARS AU SUD-OUEST DE ROMILLY-SUR-SEINE », sa surface totale est d'environ 8 hectares.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube et la Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage sont propriétaires d'environ 6 hectares de ce marais. Notre objectif est de restaurer ce marais, en privilégiant à terme des actions de broyages et de fauchage. Pour ce faire, nous souhaitons réaliser un diagnostic écologique floristique et faunistique le plus complet possible. Parmi les taxons que nous souhaitons inventorier, les amphibiens, odonates et rhopalocères sont les seuls groupes pour lesquels nous souhaitons réaliser une capture des individus, avec relâché direct. Nous vous soumettons donc, par la présente, le dossier de demande de dérogation de capture.

Cet inventaire s'inscrit dans un projet global de préservation et de valorisation d'une zone humide, écosystème aujourd'hui fortement menacé. Ces recensements permettront d'établir le zonage précis des espaces à restaurer en priorité et élaborer ainsi les mesures de gestions qui permettront le maintien et le développement d'espèces inféodées à ces milieux.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,  
MERCUZOT  
Fédération  
L'Aube  
★



**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR  LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT \*  
LA DESTRUCTION \*  
LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

**DE SPECIMENS DE SPECES ANIMALES PROTEGES**  
\*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction  
des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

**A. VOTRE IDENTITÉ**

**Nom et Prénom :**  
Ou **Dénomination (pour les personnes morales) :** Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube

**Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :**

**Adresse :** Chemin de la Queue de la Pelle  
**Commune :** La RIVIERE-DE-CORPS  
**Code postal :** 10 440

**Nature des activités :** Association agréé au titre de la protection de la nature  
**Gestion des milieux et des espèces-** Inventaire faunistiques et floristiques

**Qualification :** Techniciens chargée des études environnementales et de la biodiversité

**B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS**

**B.1. Liste des espèces d'amphibiens susceptibles d'être présents sur le site d'étude :**

	<b>Nom scientifique</b>	<b>Quantité</b>	<b>Description (1)</b>
	<b>Nom commun</b>		
<b>Grenouilles brunes</b>			
<b>B1</b>	<i>Rana temporaria</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille rousse		
<b>B2</b>	<i>Rana arvalis</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille des champs		
<b>"Grenouille vertes" Pelophylax sp.</b>			
<b>B3</b>	<i>Pelophylax ridibundus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille rieuse		
<b>B4</b>	<i>Pelophylax lessonae</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille de Lessona		
<b>B5</b>	<i>Pelophylax esculentus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille verte (hybride)		
<b>Les Craudaux</b>			
<b>B6</b>	<i>Bufo bufo</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud commun		
<b>B7</b>	<i>Bufo spinosus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud épineux		
<b>B8</b>	<i>Alyte obstetricans</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud accoucheur		
<b>B9</b>	<i>Bufo calamita</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud calamite		

Autres Anoures			
B10	<i>Pelodytes punctatus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Pélodyte ponctué		
B11	<i>Bombina variegata</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Sonneur à ventre jaune		
B12	<i>Hyla</i> sp.	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Rainette verte		
Les Tritons			
B13	<i>Lissotriton helveticus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton palmé		
B14	<i>Lissotriton vulgaris</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton ponctué		
B15	<i>Triturus cristatus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton crêté		
B16	<i>Triturus marmoratus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton marbré		
Les salamandres			
B17	<i>Salamandra</i> sp.	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	les salamandres		
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			

B.2. Liste des espèces d'insectes protégés susceptibles d'être présents sur le site d'étude :

	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
	Nom commun		
Odonates			
B18	<i>Coenagrion mercuriale</i>	100	Imago/exuvie
	Agrion de mercure		
B19	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	100	Imago/exuvie
	Leucorrhine à large queue		
B20	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	100	Imago/exuvie
	Leucorrhine à gros thorax		
B21	<i>Oxygastra curtisii</i>	100	Imago/exuvie
	Cordulle à corps fin		
Rhopalocères			
B22	<i>Lpinga achine</i>	100	Imago/exuvie
	Bacchante		
B23	<i>Euphydryas maturna</i>	100	Imago/exuvie
	Damier du frêne		
B24	<i>Lycaneia dispar</i>	100	Imago/exuvie
	Cuivré des marais		
B25	<i>Maculinea arion</i>	100	Imago/exuvie
	Azuré du serpolet		
B26	<i>Maculinea teleius</i>	100	Imago/exuvie
	L'azuré de la sanguisorbe		
B27	<i>Euphydryas aurinia</i>	100	Imago/exuvie
	Le damier de la succise		
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			

**C. QUELLE EST LA FIN LAITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux eaux
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique
Etude écoéthologique		Protection de la sécurité publique
Etude génétique ou biométrique		Motifs d'intérêt public majeur
Etude scientifique autre		Détention en petites quantités
Prévention de dommages à l'élevage		Autre
Prévention de dommages aux pêcheries		
Prévention de dommages aux cultures		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La présente demande d'autorisation de captures d'amphibiens, d'odonates et de rhopalocères avec relâchés immédiat s'intègre dans le cadre d'un diagnostic écologique faune-flore du marais de la Noue aux Filles, situé sur la commune de Pars-les-Romilly dans l'Aube. Suite sur papier libre (Voir le projet joint à ce formulaire)

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :.....  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâché différé  
 S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : Les amphibiens seront piégés dans un amphicapt pour une durée d'une nuit. Ils sont relâchés tôt le matin après qu'ils aient été identifiés et sexés. Pour la capture d'anoures avec une époussette, les individus capturés seront mis dans une toile humidifiée le temps de l'inventaire, soit 30 minutes maximum. Ils sont ensuite relâchés dans la mare d'origine.  
 S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :.....  
 Capture manuelle  Capture au filet   
 Capture avec époussette  Pièges préciser :  
 Autres moyens de capture  Préciser : amphicapt  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser : lampes torches et/ou frontales  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Modalité de marquage des animaux (description et justification) :....  
 Suite sur papier libre. (Voir le projet joint à ce formulaire)

**D2 DESTRUCTION \***

Destruction des nids Préciser : .....  
 Destruction des oeufs Préciser : .....  
 Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser : .....  
 par pièges Préciser : .....  
 par capture et euthanasie Préciser : .....  
 par arme de chasse Préciser : .....  
 Autres moyens de destruction Préciser : .....  
 Suite sur papier libre.

**D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser : .....  
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser : .....  
 Utilisation de sources lumineuses Préciser : .....  
 Utilisation d'émissions sonores Préciser : .....  
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser : .....  
 Utilisation d'armes de tir Préciser : .....  
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : .....  
 .....  
 Suite sur papier libre.

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGES DE L'OPERATION**

Formation initiale en biologie animale  Préciser : BTS GPN et MASTER 2  
 Formation continue en biologie animale Préciser : Voir la suite sur le dossier joint à ce formulaire.  
 Autre formation Préciser :





Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube  
Chemin de la Queue de la Pelle  
10 440 LA RIVIERE-DE-CORPS

## ANNEXE A LA DEMANDE DE DEROGATION POUR LA CAPTURE DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGES

Période de la demande : Novembre 2018 pour trois années d'inventaire entre mars 2019 et septembre 2021

### Rappel du contexte :

Longtemps laissé à l'abandon et en interaction directe avec l'espace agricole et l'espace péri-urbain, le « Marais de La Noue aux Filles » s'est considérablement refermé, en particulier par l'expansion des saulaies. Cette dégradation du site implique une perte importante des cortèges floristiques et faunistique inféodés à ces milieux. Il mérite désormais de retrouver ses fonctionnalités hydro-écologiques grâce à des travaux de réouverture et de restauration du milieu. **Le diagnostic écologique et la restauration de ce site s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires du parc éolien de la Saronde (51).**

### B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Le diagnostic écologique du marais comprend l'inventaire de plusieurs taxons (odonates, rhopalocères, amphibiens, oiseaux, chiroptères, reptiles et flore). Néanmoins, seuls les taxons suivants nécessiteront une capture des individus avec relâché direct :

- Amphibiens
- Rhopalocères
- Odonates

Ce marais, d'une superficie d'environ 6 hectares environ, s'englobe dans une ZNIEFF de type 1 de 144,32 hectares.

« MARAIS ET BOIS DE LA VALLEE DU PARS AU SUD-OUEST DE ROMILLY-SUR-SEINE »

En effet, la fiche ZNIEFF précise les éléments suivants :

- Reptile : aucun effort de prospection
- Amphibiens et Insectes : Faibles efforts de prospections
- Oiseaux : Bon effort de prospection

**La fiche ZNIEFF nous permet d'indiquer qu'aucun inventaire exhaustif n'a été réalisé sur le site. C'est pourquoi il est nécessaire de réaliser un diagnostic complet. Pour répondre au**

formulaire de demande de dérogation de capture, nous avons donc listé les espèces protégées à l'échelle du Grand-Est et présentes potentiellement dans le département.

### Les amphibiens

Pour les amphibiens, parmi les espèces recensées, le pélodyte ponctué a été rencontré sur le secteur mais nous ne savons pas à l'heure actuelle s'il est présent spécifiquement sur le marais. Le pélodyte ponctué est un batracien très rare en Champagne-Ardenne et en régression sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi, la restauration de ce milieu est d'autant plus importante, car nous sommes dans une zone propice au développement de ce crapaud.

Après une recherche bibliographique nous pouvons dire, d'après le site de l'Institut Nationale du Patrimoine Naturel, que les espèces d'amphibiens que nous rencontrons en Champagne Ardenne sont les suivantes :

	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
	Nom commun		
<b>Grenouilles brunes</b>			
B1	<i>Rana temporaria</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille rousse		
B2	<i>Rana arvalis</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille des champs		
<b>"Grenouille vertes" <i>Pelophylax</i> sp.</b>			
B3	<i>Pelophylax ridibundus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille rieuse		
B4	<i>Pelophylax lessonae</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille de Lessona		
B5	<i>Pelophylax esculentus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille verte (hybride)		
<b>Les Crapauds</b>			
B6	<i>Bufo bufo</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud commun		
B8	<i>Alyte obstetricans</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud accoucheur		
B9	<i>Bufo calamita</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud calamite		
<b>Autres Anoures</b>			
B10	<i>Pelodytes punctatus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Pélodyte ponctué		
B11	<i>Bombina variegata</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Sonneur à ventre jaune		
B12	<i>Hyla arborea</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Rainette verte		
<b>Les Tritons</b>			
B13	<i>Lissotriton helveticus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton palmé		
B14	<i>Lissotriton vulgaris</i>	100	Juvéniles et Adultes

	Triton ponctué		Têtards
B15	<i>Triturus cristatus</i>	100	Juveniles et Adultes
	Triton crêté		Têtards
<b>Les salamandres</b>			
B17	<i>Salamandra salamandra</i>	100	Juveniles et Adultes
	Salamandre tachetée		Têtards
<b>(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers</b>			

Il est peu probable que nous rencontrions l'ensemble de ces espèces lors des prospections. Nous savons dès lors, suite à des prospections visuelles, que des grenouilles vertes sont présentes mais nous n'avons pas d'autres indications.

#### Les odonates et rhopalocères

Concernant ces deux taxons, nous nous référons à l'article 2 de « l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégées sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection » (voir tableaux ci-dessous).

	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
	Nom commun		
<b>Odonates</b>			
B18	<i>Coenagrion mercuriale</i>	100	Imago/exuvie
	Agrion de mercure		
B19	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	100	Imago/exuvie
	Leucorrhine à large queue		
B20	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	100	Imago/exuvie
	Leucorrhine à gros thorax		
B21	<i>Oxygastra curtisii</i>	100	Imago/exuvie
	Cordulie à corps fin		
<b>Rhopalocères</b>			
B22	<i>Lopinga achine</i>	100	Imago
	Bacchante		
B23	<i>Euphydryas maturna</i>	100	Imago
	Damier du Frêne		
B24	<i>Lycaena dispar</i>	100	Imago
	Cuivré des marais		
B25	<i>Maculinea arion</i>	100	Imago
	Azuré du Serpolet		
B26	<i>Maculinea teleius</i>	100	Imago
	L'azuré de la sanguisorbe		
B27	<i>Euphydryas aurinia</i>	100	Imago
	Le damier de la succise		
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			

### C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION

Cet inventaire a pour objectif de réhabiliter les fonctionnalités hydro-écologiques du marais.

Le site du « Marais de la Noue aux Filles » est une zone de marais tourbeux d'environ 6 hectares et inclus dans la ZNIEFF de type 1 « MARAIS ET BOIS DE LA VALLEE DU PARS AU SUD-OUEST DE ROMILLY-SUR-SEINE ». D'une superficie de 144 hectares, cette ZNIEFF est constituée par une multitude d'habitats caractéristiques des milieux marécageux alcalins, qui ont fortement régressé face aux cultures qui représentent actuellement plus de 40 % de la surface totale de la ZNIEFF.

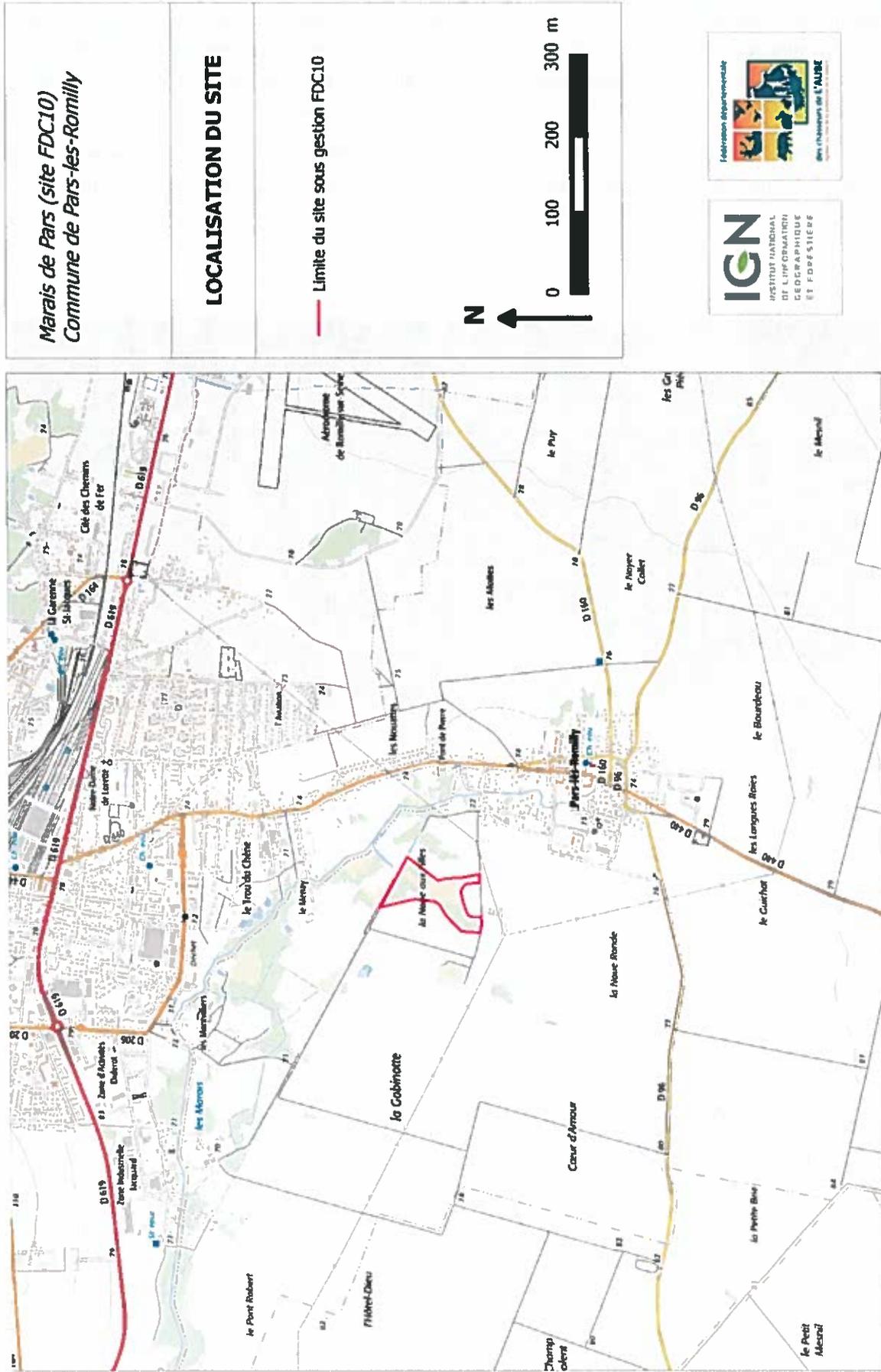
Longtemps laissé à l'abandon et en interaction directe avec l'espace agricole et l'espace périurbain, le « Marais de La Noue aux Filles » s'est considérablement refermé, en particulier par l'expansion des saulaies (carte 1). Cette dégradation du site implique une perte importante des cortèges floristiques et faunistiques inféodés à ces milieux. Il mérite désormais de retrouver ses fonctionnalités hydro-écologiques grâce à des travaux de réouverture et de restauration du milieu.

Afin de déterminer les zones les plus propices à la réhabilitation, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube souhaite réaliser un diagnostic écologique complet. Cela implique de nombreux inventaires faunistiques et floristiques.

*Carte 1 : Evolution du marais entre 1953 et aujourd'hui*



Carte 2 : Localisation du site sur fond de carte IGN au 1/25000 °



Le « Marais de la Noue aux Filles » s'étend sur 6 hectares et est composé de plusieurs types d'habitats caractéristiques de la tourbière alcaline et ses différents stades d'évolution (*carte 3*). On y retrouve :

- des milieux marécageux relictuels
- des boisements avec les peuplements aulnaie-frênaie, saulaies et peupleraies
- des roselières
- des broussailles
- des mares et des fossés



Marais de Pars (site FDC10)  
Commune de Pars-les-Romilly

**LOCALISATION DU SITE**

— Limite du site sous gestion FDC10

N ↑

0 100 200 m



Carte 3 : Vue aérienne du site au 1/5000 °



## D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

L'ensemble des protocoles décrits ci-dessous se réfère au Rapport B du Service Patrimoine Naturel (2011).

- Gourdain P., Poncet L., Haffner P., Siblet J-P., Olivereau F. et Hesse S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213 p.

- Les amphibiens

L'objectif de cet inventaire est d'évaluer quantitativement les populations d'amphibiens (comptage des males chanteurs, des pontes...). Ces inventaires ont lieu pendant leur période de reproduction (mars à juillet), durant laquelle ils se regroupent sur des secteurs restreints.

Avant toutes captures, une première visite détaillée du site sera nécessaire pour localiser les sites propices à l'installation des différents dispositifs. Au cours de cette visite nous prospecterons les mares, le ru ainsi que divers abris qui peuvent être utilisés par ces espèces (bois, pierres, etc).

Une fois ces prospections réalisées nous utiliserons deux méthodologies différentes pour optimiser les inventaires. En effet, nous souhaitons identifier le groupe des anoues et des urodèles.

Ainsi, pour le groupe des urodèles nous utiliserons une nasse. Elles seront disposées en soirée et récupérées tôt dans la matinée. Une fois l'ensemble des individus récupéré dans la nasse et identifiés, ils seront relâchés immédiatement dans leur lieu de prélèvement. Trois soirées, entre les mois de mars et juillet sont prévues.

Pour les anoues, nous utiliserons des épuisettes. Cette technique est particulièrement intéressante pour identifier les femelles qui ne chantent pas et qui ne sont pas identifiables au chant. De plus, l'épuisette permet également d'identifier les têtards-larves. Selon les recommandations du protocole POPAmphibien (protocoles de suivis des amphibiens de France), le diamètre de la poche de l'épuisette utilisée sera de 30 centimètres.

Les relevés des nasses et les pêches à l'épuisette seront mutualisés, c'est-à-dire que 3 passages à l'épuisette seront réalisés entre les mois de mars et juillet.

Etant donné que l'amphicaps est toujours posé dans la même pièce d'eau, il n'y aura pas de transmission de germes responsables de la chytridiomycose entre différentes pièces d'eau. L'amphicaps, dont le couvercle et le seau sont numérotés, sera juste rincé avant chaque utilisation à partir de l'eau de la pièce d'eau. Une fois arrivé à sa voiture, le technicien ayant effectué le relevé retirera dans un premier temps les résidus de boue sur ses bottes à l'aide d'une brosse puis les désinfectera avec de l'eau de javel. Toutes les précautions seront prises pour que ces produits ne soient pas déversés dans l'environnement. Le matériel (amphicaps et bottes) sera essuyé puis rangé dans un sac propre.

- Les odonates et rhopalocères

- Les odonates

Pour les inventaires odonatologiques, nous réaliserons des inventaires à vue avec, si besoin, une capture au filet à papillon. La capture au filet sera faite lorsque qu'il sera nécessaire d'identifier les cellules plus précisément (odonates) ou les dessins des ailes (rhopalocères).

Parmi les espèces référencées en Champagne-Ardenne, quatre espèces d'odonates et six espèces de rhopalocères protégées, selon l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et leur modalité de protection. (voir tableau page 3).

Les inventaires seront réalisés au sein des différents micro-habitats propices à leur reproduction, le long du ru présent sur le site et autour de la mare. Nous précisons que pour définir les micro-habitats, une prospection précise du site sera faite antérieurement. Des relevés d'exuvies seront également faits pour constater la présence de la reproduction de l'espèce sur le site. Rappelons que certaines espèces d'Anisoptères ont des capacités de dispersions très importantes de l'ordre parfois de 100 km. C'est pourquoi la seule présence d'un individu sur le site ne certifie pas de la reproduction de l'espèce pour autant.

Nous prévoyons de réaliser 6 passages, répartis entre fin avril et septembre entre 10h30 et 15h30.

#### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Lors de ces inventaires, les quelques captures avec relâchés immédiats n'auront aucun impact défavorable sur l'état de conservation des espèces concernées par l'opération, ne nécessitant pas la mise en place de mesures accompagnatrices.



# Mariane COQUET

Chemin de la Queue de la Pelle  
10440 LA RIVIERE DE CORPS  
Coquet.m@fdc10.org  
07 69 67 43 70

## Expériences professionnelles

**Avril 2017 : Technicienne Chargée d'étude environnement et du développement**

Fédération des Chasseurs de l'Aube

Elaboration de dossiers financiers  
Etudes techniques de terrain (suivi faune/flore)  
Animation en milieux scolaires  
Rédaction de rapports de missions  
Responsable du Réseau « SAGIR »

**2015-2016 : Chargée de missions environnement**

Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie

Gestion d'un projet d'état des lieux et d'analyse des points de conflit grande faune sauvage / automobilistes  
- Animation de la collaboration avec des acteurs communaux  
- Identification des sites et analyse cartographique (Qgis et ArcGis)  
- Analyse et synthèse des résultats recueillis  
Coordination et participation aux actions de suivi de terrain  
Rédaction des rapports de missions et du dossier de synthèse (maîtrise du package office)  
Préconisations d'actions et évaluation financières de leur mise en œuvre (contrat corridors)  
Etudes techniques de terrain (Tétras-lyre, passages à gibier, comptage faunistique, inventaire zone humide)  
Animations en milieux scolaires

**2015: Chargée de mission état des lieux et analyse des zones de conflits sur les autoroutes – stage M2 APRR Dijon**

Recueil des données sur les collisions faune / véhicules  
Collaboration avec des acteurs externes concernés  
Analyse statistiques des données des zones d'accidents (R et Siriema)  
Identification des zones à risques dans le cadre d'un futur projet d'aménagement du territoire

**2014 : Recherche de parasites (Conopidae) chez *Vespa velutina* – stage**

IRBI Tours

**2013 : Inventaire de reptiles dans la réserve du Val-Suzon - stage ONF Dijon**

Rédaction de fiches espèces de la réserve

**2012 : Inventaire entomologique le long de la Loire -stage**

Laboratoire Eco-Entomologique Orléans

## Formations

**2012-2015: Master 1 & 2 Biologie des Organismes et des Populations, Conservation et Biodiversité**  
Université de Bourgogne-Dijon

**2009-2012 : Licence Biologie Biochimie mention Biologie des Organismes et des Populations**  
Université d'Orléans

## Compétences diverses

Naturalisme : entomologie, herpétologie, ornithologie  
Voyages (Venezuela, Canada, Etats-Unis, Italie, Espagne, Allemagne, Belgique)  
Photographie animalière  
Utilisation de l'application NaturaList



# Cédric BAZIN

Chemin de la Queue de la Pelle  
10440 LA RIVIERE DE CORPS  
Bazin.c@fdc10.org  
06 85 91 06 21

## Expériences professionnelles

---

Juillet 2000 à Aujourd'hui : Technicien cynégétique territorial

Fédération des Chasseurs de l'Aube

Missions principales :

- Technicien des secteurs Champagne Crayeuse / Champagne Humide
- animateur des structures de gestion petits et grands gibiers
- Responsable du pôle technique fédéral « Biodiversité »
- Référent sur les dossiers Eolien / Environnement
- Co-responsable des études techniques de terrain (suivi faune/flore)
- Relations avec autres utilisateurs de la nature : Comité Consultatif de la RNN de la Horre / de la Forêt d'Orient / des prairies humides de Courteranges
- Interlocuteur départemental des réseaux ONCFS « Bécasse » et « Oiseaux de passage »
- Correspondant du centre de sauvegarde « CRESREL »

Juin - Aout 1999 : Stage au Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (Aube) - Gestion des bords de route pour la prévention des collisions routières.

Juin - Juillet 1997 : Stage au sein de l'Office National des Forêts - Conversion progressive d'une forêt mono spécifique de pins noirs d'Autriche et sylvestres en forêts mixtes de feuillus avec zones de savarts

## Formations

---

2000 : Obtention du Brevet de Technicien Supérieur en Gestion et Protection de la nature, option Gestion des Espaces Naturels - LEGTA Saint Laurent (Ardennes).

1998 : Obtention du Baccalauréat en Science Technique de l'Agronomie et de l'Environnement option Aménagement de l'espace - LEGTA Saint Laurent (Ardennes).

1994 : Obtention du Brevet des collèges au collège Pierre Labonde à Mery S/ Seine (Aube).

## Compétences diverses

---

Compétences naturalistes : ornithologie / entomologie

Bagueur Bécasse des bois

Bagueur Caille des blés

Informatique : Excel, Word, SIG

Langues : Allemand (notion)



# Laurine BRASSEUR

Chemin de la Queue de la Pelle  
10440 LA RIVIERE DE CORPS  
laurine.brasseur@gmail.com  
06 79 44 57 09

## Expériences professionnelles

### Septembre 2018 : Technicienne chargée des suivis écologiques

Fédération des Chasseurs de l'Aube

- Suivis de terrain (suivis faune/flore)
- Rédaction d'études environnementales
- Animations scolaires et grand public

### 2017-2018 : Chargée de mission environnement - Service civique

Fédération des Chasseurs de l'Aube

- Rédaction d'études environnementales
- Suivis post-implantation parcs éoliens (suivis avifaune : migration /avifaune nicheuse /avifaune crépusculaire)
- Suivis zones humides, bords de champs (suivis avifaune /herpétofaune /entomofaune /flore)
- Gestion de projets trame verte et bleue
- Animations scolaires et grand public

### Mars-août 2017 : Gestion d'un projet d'aménagement d'une tranchée forestière située sous l'emprise d'une ligne RTE - Stage M2

Fédération des Chasseurs de l'Aube

- Recherche de partenaires
- Réalisation de l'état initial du site (avifaune nicheuse (méthode IPA) / herpétofaune /entomofaune /flore)
- Analyse et synthèse des résultats / cartographie des résultats (QGIS)
- Propositions d'aménagements dans le cadre de la TVB
- Rédaction du rapport d'étude

### Mai-août 2016 : Etude de l'intérêt de la culture de sainfoin pour la biodiversité des carabes, de l'avifaune et des mammifères - Stage M1

Fédération des Chasseurs de l'Aube

- Suivis avifaune nicheuse (méthode IPA), suivis carabes, suivis mammifères
- Analyses statistiques (logiciel R)
- Rédaction du rapport d'étude

## Formations

2017 : Obtention du Master 2 Génie de l'Environnement Naturel (Faune Sauvage et Environnement)

- Mention Bien  
Université de Reims

2015 : Obtention de la Licence Biologie, Biochimie, Terre et Environnement (Parcours Biologie Cellulaire et Physiologie)  
Université de Reims

## Compétences diverses

Naturalisme : ornithologie, entomologie, herpétologie

Suivis techniques terrain : participation à des suivis sur la Cigogne noire dans l'Aisne

Outils informatiques : maîtrise du package office, maîtrise du logiciel SIG Qgis

Outils statistiques (R, XLSTAT)

Langues étrangères : anglais (courant), espagnol (niveau baccalauréat)

